



Le 30 juillet 2013

Par courriel et par poste

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télééc. : (514) 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2006-27
Entente d'intégration éolienne
Votre dossier : R-3573-2005
Notre dossier : R040851

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif exigé par la décision D-2006-27 de l'entente d'intégration éolienne, vous trouverez ci-joint le rapport de suivi pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Éric Fraser

Éric Fraser

ÉF/rm
p.j.